
Programme de Formation

Droit des marchés: La RSE : un atout pour vos réponses aux marchés publics et privés

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Cette formation s'adresse à un large éventail de professionnels qui souhaitent renforcer leur compréhension des enjeux RSE dans les marchés publics et privés. Le public visé inclut :

- Chefs d'entreprise : notamment ceux de TPE/PME qui cherchent à intégrer des pratiques durables dans leur stratégie commerciale.
- Professionnels libéraux : tels que les consultants et experts qui souhaitent approfondir leur connaissance des exigences en matière de RSE.
- Commerciaux et techniciens : ceux qui sont directement impliqués dans la réponse aux appels d'offre.
- Assistants de direction : qui jouent un rôle clé dans la préparation des dossiers de candidature.
- Toute personne : engagée dans des démarches de réponse aux appels d'offre et désireuse d'enrichir ses compétences.



Objectifs pédagogiques

Les objectifs de cette formation sont multiples et visent à doter les participants de compétences essentielles pour naviguer dans le cadre des marchés publics et privés sous l'angle de la RSE et du développement durable.

- Comprendre la notion de développement durable : les participants apprendront les définitions et les enjeux associés, ainsi que l'historique de cette notion dans le contexte des marchés.
- Appréhender la RSE : la formation permettra d'identifier les implications de la RSE pour les entreprises, tant au niveau des donneurs d'ordre que des candidats.
- Identifier et évaluer ses pratiques : des ateliers participatifs seront organisés pour que chaque participant puisse faire un état des lieux de sa politique RSE.
- Mettre en valeur ses actions : les participants apprendront comment communiquer efficacement sur leurs pratiques en matière de développement durable.
- Répondre aux exigences des marchés : la formation enseignera comment intégrer les critères sociaux et environnementaux dans les réponses aux appels d'offre.



Description

Cette formation sur le droit des marchés a pour but de sensibiliser les participants aux enjeux de la **Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et aux préoccupations environnementales dans le cadre des marchés publics et privés.**

Les stagiaires seront guidés à travers une série d'objectifs pédagogiques clairs et concrets qui leur



permettront de mieux comprendre et intégrer ces enjeux au sein de leur pratique professionnelle.

Le programme s'articule autour de plusieurs objectifs :

- **Achat public durable** : comprendre le concept de développement durable, son historique et son intégration dans les marchés publics et privés.
- **RSE** : appréhender les enjeux de la RSE, y compris le contexte réglementaire et les normes associées.
- **Autoévaluation** : chaque participant réalisera un état des lieux de ses pratiques de RSE au sein de sa structure.
- **Communication** : apprendre à mettre en valeur ses pratiques pour se démarquer lors des candidatures et des offres.
- **Critères environnementaux et sociaux** : répondre efficacement aux critères spécifiques inscrits dans les clauses des marchés.

La formation comprend également des **ateliers participatifs** pour une mise en pratique des concepts abordés, renforçant ainsi l'apprentissage.

Les méthodes pédagogiques incluent des présentations visuelles, des exercices pratiques et des exemples concrets adaptés aux secteurs d'activité des participants.

Tous les supports de formation seront remis aux apprenants par le biais d'un lien de téléchargement à la fin de la session.



Prérequis

Pour tirer pleinement profit de cette formation, il est nécessaire d'avoir des compétences préalables en rédaction du mémoire technique. Cela inclut la capacité à élaborer des documents techniques clairs et précis, qui répondent aux exigences des marchés publics et privés.

Une certaine familiarité avec les concepts de base du développement durable et de la RSE est également souhaitable, bien que la formation inclura des éléments introductifs pour ceux qui ne sont pas encore à l'aise avec ces notions.



Modalités pédagogiques

Les modalités pédagogiques de cette formation reposent sur une approche interactive et pratique. La formation se déroulera en présentiel et comprendra les éléments suivants :

- Supports visuels : des présentations PowerPoint seront utilisées pour introduire les concepts clés.
- Ateliers pratiques : des exercices et ateliers participatifs permettront aux participants d'appliquer les notions théoriques à des cas concrets.
- Documents remis : tous les supports de formation, y compris des fiches d'exercices, seront mis à disposition des participants à la fin de la session via un lien de téléchargement.
- Échanges d'expériences : les participants seront encouragés à partager leurs propres expériences et pratiques afin d'enrichir le groupe.
- Évaluation interactive : des jeux et des mises en situation seront utilisés pour renforcer l'apprentissage tout au long de la formation.



Moyens et supports pédagogiques

Supports de cours numériques



Modalités d'évaluation et de suivi

La formation sera évaluée de manière structurée pour assurer que les objectifs pédagogiques sont atteints. Les modalités d'évaluation incluent :

- Attestation de présence : signée par demi-journée et attestant la participation.
- Évaluation des acquis : un questionnaire sera distribué à l'entrée et à la sortie de la formation pour mesurer les progrès des participants.
- Mises en pratiques : des jeux de mise en situation seront organisés tout au long de la formation pour renforcer l'apprentissage.
- Questionnaire de satisfaction : à chaud, sera proposé en fin de session pour recueillir les retours des participants sur la formation.



Informations sur l'admission

Les inscriptions à la formation doivent être effectuées au plus tard 48 heures avant le début de la session.



Informations sur l'accessibilité

Des mesures spécifiques sont mises en place pour garantir l'accessibilité de cette formation à tous les participants, y compris ceux en situation de handicap. Les éléments suivants sont pris en compte :

- Supports adaptés : tous les documents et supports de formation seront disponibles dans des formats accessibles.
- Accompagnement : un référent handicap est disponible pour répondre aux questions et s'assurer que les besoins spécifiques des participants sont pris en compte.
- Sensibilisation des intervenants : les formateurs seront sensibilisés aux enjeux d'accessibilité afin de mieux répondre aux besoins de tous les stagiaires.
- Aménagement des locaux : les lieux de formation seront choisis en fonction de leur accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.
- Flexibilité : des solutions personnalisées seront proposées si nécessaire pour permettre à chaque participant de suivre la formation dans les meilleures conditions.